CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E135343** **VALABLE JUSQU'AU** **18/03/2027**

ÉDITÉ LE 08/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/08/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 155 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MANOSQUE 2013B00319

Siret : 794 654 566 00031

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 9175290

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 79239189

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 79239189

Situation fiscale et sociale : A jour au 11/02/2026

Raison sociale : ATELIER VERNUCCI

37 RUE DES RIZIERES
TECHNOPARC DES GRANDES TERRES
04100 MANOSQUE

Téléphone : 04 92 87 69 03 **Fax :**

Portable : 07 87 33 50 10

Responsabilité légale :
RENOUF RAPHAEL GÉRANT

Site Internet : www.ateliervernucci.com

E-mail : compta@ateliervernucci.com

Effectif moyen : 48 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 6 043 329 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3512	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité confirmée)	48	19/03/2026
3551	Fabrication et pose de menuiseries extérieures en bois (Technicité courante)		19/03/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 08/04/2026 16:27

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.